



Parrainez et gagnez 500 euros

Le Parrainage Maisons François Léon est ouvert à tous ! Une relation de votre entourage a un projet de construction de maison ?

Faites nous la rencontrer en la parrainant !

Les conditions de validation du parrainage :

1- Le parrain participant à l'opération Parrainage devra communiquer aux Maisons François Léon, par l'intermédiaire du formulaire en ligne, ou par la poste les coordonnées exactes d'une personne ou d'une famille désirant accéder à la propriété d'une maison individuelle et n'étant pas déjà entrée en relation avec Les Maisons François Léon.

2- Un contrat de construction d'une maison individuelle par la personne dont vous avez communiqué les coordonnées devra être signé auprès des Maisons François Léon.

3- Le règlement du parrainage interviendra une fois que les fondations de la construction seront coulées.



Chèque parrainage

500 €

Pour le parrainage de la vente Cinq cent euros Fait à _____
d'une maison _____ Le _____
A _____ Signature

Les Maisons François Léon

Envoyez vite votre coupon réponse à : Maisons François Léon - 25 rue Charles Foulon - 29200 BREST

Bulletin réponse

Nom Prénom Adresse

..... Tél

Profession E.mail

Se porte parrain de :

Nom Prénom Adresse

..... Tél

Profession E.mail

Possède un terrain : oui non Fait à : le :

Votre conseiller : Signature